



La Fanfare de Combremont-le-Grand, société organisatrice

COMBREMONT-LE-GRAND

146^e assemblée des délégués SCMV

Le 3 novembre dernier, les représentants des 104 sociétés affiliées à la SCMV étaient convoqués à Combremont-le-Grand pour l'assemblée annuelle des délégués. En terre broyarde, la journée s'est déroulée sans anicroche, dans une ambiance chaleureuse.

Organisée traditionnellement le premier samedi du mois de novembre, c'est donc à la fanfare de Combremont-le-Grand qu'il revenait cette année l'honneur d'accueillir l'assemblée de la SCMV. Présidée par Monsieur François Ryser, la société a magnifiquement relevé le challenge, l'organisation s'étant révélée exemplaire du café-croissant au dessert ! De plus, la société locale n'a pas manqué l'occasion de faire un peu de publicité pour 2013, puisque c'est à Combremont que se tiendra le giron des musiques broyardes l'an prochain. Re-

levons également que pendant le repas, les délégués ont eu le plaisir d'entendre l'Ensemble des Cuivres Broyards, dirigé par André Vaney.

Après le traditionnel hymne vaudois entonné en ouverture d'assemblée, le président cantonal Alain Bassang a tenu à saluer les nombreux invités présents. En ouverture, le syndic du lieu, Monsieur Guy Delpedro, a relevé sa fierté de pouvoir compter sur deux fanfares au sein de sa commune, permettant ainsi à Valbroye de rivaliser... avec la plupart des villages valaisans !

Le président du Grand

Conseil vaudois, Monsieur Philippe Martinet, a salué la créativité des ensembles musicaux à l'heure actuelle, créativité qui démontre que les fanfares ont une grande capacité à évoluer avec leur temps. Il a par ailleurs remercié tous les délégués pour leur engagement dans leur communauté locale. Les délégués ont également reçu les salutations du comité de l'Association suisse des musiques par Madame Luana Menoud-Baldi, ainsi que de l'association romande des musiques populaires, représentée par son président Bernard Cintas.

Du mouvement au comité

Deux membres ont quitté le comité cantonal à l'occasion de cette assemblée : Philippe Jatton et Patrick Décopet. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leur travail par le président Alain Bassang et ovationnés par l'assemblée (Patrick Décopet était malheureusement excusé pour raison de santé). Leurs tâches seront reprises par Pierre-André Martin pour le service des membres et par Didier Bérard pour la Suisa.



Le président cantonal Alain Bassang, réélu pour un troisième mandat

Pour compléter l'équipe dirigeante, sur proposition du comité, les délégués y ont élu Stéphane Terrin, responsable du journal de la SCMV. Pour le deuxième poste à pourvoir, n'ayant point de candidat déclaré, le comité a informé l'assemblée qu'il allait rechercher la perle rare en cours d'année.

Quand aux sept autres membres sortants, ils ont été réélus par acclamation, confirmant la bonne dynamique de travail au sein du comité à l'heure actuelle.

De grands objectifs dans le viseur

Dans son rapport, le président Alain Bassang est notamment revenu sur les développements politiques très positifs pour la relève, avec le magnifique résultat du 23 septembre dernier au niveau fédéral, ainsi que la mise en place de la nouvelle loi sur l'enseignement de la



Michel Pichon et Pierre-André Martin étaient de piquet à l'accueil



Le soleil a permis d'organiser l'apéritif en partie à l'extérieur



François Ryser, président de la fanfare locale

musique dans le canton de Vaud.

Puis, se projetant dans l'avenir, il s'est réjoui de l'engouement pour la prochaine fête cantonale des musiques vaudoises l'an prochain, puisque quelques 70 sociétés vont se retrouver à Savigny du 9 au 12 mai 2013... un chiffre record pour cette manifestation!

Pour terminer, il a appelé les musiciennes et musiciens de tout le canton à se mobiliser pour défendre la candidature vaudoise à l'organisation de la prochaine fête fédérale, en 2016. L'organisation de cette fête sera attribuée lors de l'assemblée fédérale en avril prochain, une assemblée qui aura juste-ment lieu... en terre vaudoise !



Le président du Grand Conseil, M. Philippe Martinet

Des statuts flambants neufs

Au chapitre administratif, relevons que la nouvelle mouture des statuts est passée comme une lettre à la poste, ceci dû en grande partie à l'excellent travail préparatoire du comité, et notam-



Luana Menoud-Baldi a apporté les salutations de l'ASM



L'assemblée a accepté les nouveaux statuts sans sourciller



Alain Perreten est déjà équipé pour Savigny 2013!

L'Ensemble des Cuivres Broyards, sous la direction d'André Vaney



Les autorités politiques régionales à l'apéritif: les députés Philippe Cornamusaz et Daniel Ruch entourent le préfet Olivier Piccard

étant dénommée l'Echo de la Molombe), ramenant l'effectif de la SCMV à 103 sociétés.

Par ailleurs, les délégués ont accepté à une large majorité la proposition du comité de fixer l'amende en cas d'absence d'une société à l'assemblée annuelle à 200.-, ceci qu'elle soit excusée ou non (au lieu de 100.- jusqu'à maintenant).

Enfin, notons encore que les assemblées des délégués 2016 et 2017 ont été attribuées respectivement à l'Union Instrumentale du Brassus et à l'Echo de la Molombe de Penthalaz/Daillens. Quant à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles, elle sera organisée l'an prochain à Aubonne par l'Echo du Chêne.

STN



Alain Bassang prend congé de Philippe Jaton

ment de sa secrétaire Monique Pidoux Coupry. L'assemblée a également pris note de la fusion des sociétés de Daillens et de Penthalaz (la nouvelle société



Stéphane Terrin, nouveau membre du comité cantonal